



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry-Courcouronnes, le 20 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature des avenants « Action Cœur de Ville » d'Arpajon et de Saint-Michel-sur-Orge

Le programme national « Action Cœur de Ville » lancé en 2018 vise à renforcer l'attractivité des villes moyennes par des actions coordonnées de revitalisation de l'offre commerciale de proximité, d'amélioration de l'habitat dégradé, de requalification des espaces publics et de renforcement de l'accessibilité de leurs centres-villes.

Portée localement par les collectivités et la préfecture de l'Essonne, l'animation de ce programme mobilise des opérateurs de l'État de niveau national qui contribuent également à l'ingénierie et au financement des plans d'action (Banque des territoires, Action logement, ANAH, EPARECA, etc.).

Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne, et Éric Braive, président de Cœur Essonne Agglomération, signeront les avenants **aux conventions cadre « Action Cœur de Ville » d'Arpajon** le vendredi 20 décembre à 14 h et de **Saint-Michel-sur-Orge** le **mardi 24 décembre 2019 à 10 h** en mairie.

Les signatures de ces avenants font suite à la signature mercredi 18 décembre de la convention intercommunale d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), visant à renforcer l'attractivité des principaux centre-villes du territoire.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Ombeline QUÉLARD, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel ombeline.quelard@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne

Ils précisent ainsi un plan d'action global qui engage les collectivités, l'État et l'ensemble des partenaires à travers des opérations concrètes qui seront menées aux cours des prochaines années :

- En matière d'habitat dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Cœur d'Essonne Agglomération ;
- en matière de commerces par des opérations de requalification stratégiques du tissu de proximité ;
- en matière d'aménagement urbain, par la poursuite et l'amplification d'opérations de requalification des espaces publics.

Depuis le lancement du programme en 2018, l'État en Essonne a investi :

- 1 093 155 euros à Arpajon, dont 1 043 155 euros pour la première phase de requalification des espaces publics du centre-ville ;
- 868 626 euros à Saint-Michel-sur-Orge pour engager la requalification des espaces publics aux abords du centre commercial Grand Bois.

**Vous êtes invités à assister à la signature du 24 décembre à la mairie de Saint-Michel-sur-Orge.
Merci de vous accréditer par retour de mail avant le 23 décembre 2019 - 17h00**

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Ombeline QUÉLARD, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel ombeline.quelard@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delesonne